

# Convention sur les armes à sous-munitions

23 juillet 2012  
Français  
Original: anglais

---

## Troisième Réunion des États parties

Oslo, 11-14 septembre 2012

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

État et fonctionnement d'ensemble de la Convention

### Rapport d'activité d'Oslo Suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action de Vientiane entre les deuxième et les troisième Assemblées des États parties

#### Soumis par le Président de la deuxième Assemblée des États parties

##### Amendement

1. Lire les paragraphes ci-après comme suit:
4. Soixante-quinze États parties ont ratifié la Convention, soit une progression de 16 % depuis la deuxième Assemblée des États parties. Les mesures d'universalisation et de sensibilisation mises en œuvre, conformément au Plan d'action de Vientiane, par les États, l'ONU, le CICR, la Coalition contre les armes à sous-munitions et d'autres ont incité de nouveaux États à devenir Parties à la Convention en la ratifiant ou en y adhérant. D'après les informations disponibles, un nombre important de signataires auront ratifié la Convention avant la fin de 2012. Une allégation d'utilisation d'armes à sous-munitions a été avancée depuis la deuxième Assemblée, mais l'État observateur concerné a nié l'utilisation de ces armes. Les acteurs qui participent à la mise en œuvre de la Convention se sont attachés à appliquer les **Actions n<sup>os</sup> 2 à 7**. Les questions dont sera saisie la troisième Assemblée pourraient porter sur les moyens de maintenir le rythme soutenu d'augmentation du nombre d'États parties et la façon de renforcer le respect des normes de la Coalition contre les armes à sous-munitions.
12. Douze États ont ratifié la Convention ou y ont adhéré depuis la deuxième Assemblée des États parties<sup>1</sup>.
13. Quatorze États signataires<sup>2</sup> ont annoncé publiquement que la ratification de la Convention était en cours. Quatre<sup>3</sup> ont déclaré que la ratification devrait intervenir avant la

---

<sup>1</sup> Cameroun, Côte d'Ivoire, Honduras, Hongrie, Italie, Mauritanie, République dominicaine, République tchèque, Suède, Suisse, Togo et Trinité-et-Tobago.

<sup>2</sup> Afrique du Sud, Australie, Angola, Bénin, Canada, Congo, Gambie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Pérou, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad.

<sup>3</sup> Bénin, Gambie, Ouganda et Tchad.

troisième Assemblée des États parties. En outre, deux États signataires<sup>4</sup> ont annoncé que la question de la ratification de la Convention était examinée.

14. La Coalition internationale contre les sous-munitions a par ailleurs indiqué que la ratification était en cours dans 14 États signataires<sup>5</sup> et que 14 États<sup>6</sup> avaient déclaré envisager d'y adhérer. En d'autres termes, il se pourrait que la Convention compte 28 nouveaux États parties dans un avenir proche, et que 16 d'autres États envisagent de la ratifier.

15. Dix États parties<sup>7</sup> et un État signataire<sup>8</sup> ont déclaré que des mesures avaient été prises, aussi bien dans le cadre de réunions bilatérales qu'au sein d'instances multilatérales (Associations des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), Mouvement des pays non alignés et Communauté des Caraïbes (CARICOM)), comme à l'occasion de l'organisation en Croatie et au Ghana<sup>9</sup> d'ateliers consacrés à l'universalisation, pour promouvoir le respect de la Convention et encourager de nouveaux États à y adhérer. Un plan d'action sur l'universalisation a été élaboré par les 33 pays d'Afrique subsaharienne qui ont participé à la Conférence régionale d'Accra sur l'universalisation de la Convention<sup>10</sup>.

17. À la suite du rapport faisant état de l'utilisation d'armes à sous-munitions sur le territoire d'un État partie en 2011, comme décrit dans le rapport d'activité de Beyrouth<sup>11</sup>, deux missions distinctes ont été envoyées au Cambodge par des organisations de la société civile<sup>12</sup>, qui ont confirmé que les armes utilisées étaient effectivement des armes à sous-munitions<sup>13</sup>.

53. Depuis la deuxième Assemblée des États parties, trois nouveaux États<sup>14</sup> ont déclaré fournir un appui aux États touchés. Vingt États parties<sup>15</sup>, 3 États signataires<sup>16</sup> et 1 État observateur<sup>17</sup> ont donc au total fait savoir qu'ils avaient fourni des contributions financières ou en nature pour les activités de coopération et d'assistance internationales.

58. Deux États parties<sup>18</sup> ont déclaré avoir fourni une assistance pour la destruction des stocks; 24 États<sup>19</sup> ont fourni une assistance pour **la dépollution et la réduction des**

<sup>4</sup> Namibie et Tanzanie.

<sup>5</sup> Chypre, Colombie, Congo, Djibouti, Haïti, Indonésie, Iraq, Islande, Libéria, Madagascar, Namibie, Nigéria, Paraguay, Philippines et Somalie.

<sup>6</sup> Cambodge, Érythrée, Îles Salomon, Kiribati, Malaisie, Maurice, Népal, Serbie, Soudan du Sud, Tadjikistan, Thaïlande, Vanuatu, Viet Nam et Zimbabwe.

<sup>7</sup> Autriche, Croatie, France, Grenade, Irlande, Japon, Norvège, Portugal, République démocratique populaire lao et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

<sup>8</sup> Australie.

<sup>9</sup> Atelier sur la Convention d'Oslo organisé à Bestovje (Croatie), du 15 au 18 mai 2012 et Conférence régionale d'Accra sur l'universalisation de la Convention, organisée du 28 au 30 mai 2012.

<sup>10</sup> <http://www.clusterconvention.org/work-programme/accra-regional-conference-on-the-universalization-of-the-ccm-28-30-may-2012/>.

<sup>11</sup> Voir rapport d'activité de Beyrouth (par. 21).

<sup>12</sup> Mission effectuée par la Cambodia Campaign to Ban Landmines and Cluster Bombs les 9 et 12 février 2011 et par le NPA les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2011.

<sup>13</sup> 31 août 2011, Landmine and Cluster Munition Monitor, Thailand County profile, [http://www.the-monitor.org/index.php/cp/display/region\\_profiles/theme/2244#\\_ftn22](http://www.the-monitor.org/index.php/cp/display/region_profiles/theme/2244#_ftn22).

<sup>14</sup> Italie, Liban et Pays-Bas.

<sup>15</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Japon, Liban, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Slovaquie et Suède.

<sup>16</sup> Afrique du Sud, Australie et Liechtenstein.

<sup>17</sup> Cambodge.

<sup>18</sup> Autriche et Suède.

**risques**; 4 États parties<sup>20</sup> et 1 État signataire<sup>21</sup> ont déclaré avoir fourni une aide financière pour l'assistance aux victimes.

71. Depuis la deuxième Assemblée, cinq nouveaux États parties<sup>22</sup> ont déclaré avoir adopté des dispositions législatives spécifiquement destinées à assurer la mise en œuvre de la Convention, portant ainsi à 15<sup>23</sup> le nombre total d'États parties dans ce cas. Quatre autres États parties<sup>24</sup> ont déclaré que leur législation en vigueur était considérée suffisante, portant le nombre total d'États parties dans ce cas à 12. Actuellement, 11 États parties sont en train d'adopter une législation spécifique, 6<sup>25</sup> ayant indiqué que la procédure avait été engagée au cours de la période considérée. Le nombre d'États signataires qui ont indiqué avoir engagé une procédure est toujours de trois<sup>26</sup>.

---

<sup>19</sup> Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Cambodge, Croatie, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Japon, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Slovénie et Suède.

<sup>20</sup> Autriche, Belgique, Japon et Norvège.

<sup>21</sup> Australie.

<sup>22</sup> Équateur, Îles Cook, Portugal, République tchèque et Suède.

<sup>23</sup> Voir annexe I.

<sup>24</sup> Danemark, ex-République yougoslave de Macédoine, Nicaragua et Pays-Bas.

<sup>25</sup> Bulgarie, Burundi, Ghana, Guatemala, Liban et Sierra Leone.

<sup>26</sup> Australie, Canada et République démocratique du Congo.

2. Lire les tableaux ci-après de l'annexe I comme suit:

### III. Universalisation

<i>75 États parties (par région)<sup>27</sup></i>	<i>Signataires</i>
Afrique (21)	Afrique (20)
Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, <b>Côte d'Ivoire</b> , Ghana, Guinée-Bissau, Lesotho, Malawi, Mali, <b>Mauritanie</b> , Mozambique, Niger, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, <b>Togo</b> , Swaziland, Zambie	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Djibouti, Gambie, Guinée, Kenya, Libéria, Madagascar, Namibie, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Tchad
Amériques (15)	Amériques (7)
Antigua-et-Barbuda, Chili, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, <b>Honduras</b> , Mexique, Nicaragua, Panama, <b>République dominicaine</b> , Saint-Vincent-et-les Grenadines, <b>Trinité-et-Tobago</b> , Uruguay	Bolivie, Canada, Colombie, Haïti, Jamaïque, Paraguay, Pérou
Asie (3)	Asie (2)
Afghanistan, Japon, République démocratique populaire lao	Indonésie, Philippines
Europe (30)	Europe (3)
Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, France, <b>Hongrie</b> , Irlande, <b>Italie</b> , Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, <b>République tchèque</b> , Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Siège, Slovaquie, <b>Suède</b> , Suisse	Chypre, Islande, Liechtenstein
Moyen-Orient (2)	Moyen-Orient (1)
Liban, Tunisie	Iraq
Pacifique (4)	Pacifique (3)
Fidji, Îles Cook, Nouvelle-Zélande, Samoa	Australie, Nauru, Palaos

<sup>27</sup> Les nouveaux États parties depuis la deuxième Assemblée des États parties sont indiqués en caractères **gras**: Trinité-et-Tobago (21 septembre 2011), Italie (21 septembre 2011), République tchèque (22 septembre 2011), République dominicaine (20 décembre 2011), Mauritanie (1<sup>er</sup> février 2012), Côte d'Ivoire (12 mars 2012), Honduras (21 mars 2012), Suède (23 avril 2012), Togo (22 juin 2012), Hongrie (5 juillet 2012), Cameroun (12 juillet 2012), Suisse (17 juillet 2012).

## VII. Coopération et assistance internationales

*États parties qui ont déclaré avoir besoin d'une assistance*

*États parties qui ont déclaré fournir un appui*

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Grenade, Guinée-Bissau, Liban, Pérou, République démocratique populaire lao, Zambie

Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Japon, Liban, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Slovénie, Suède

## IX. Mesures d'application nationales

*États parties qui ont adopté une législation en rapport avec la mise en œuvre de la Convention*

*États parties qui élaborent une législation en rapport avec la mise en œuvre de la Convention*

Allemagne, Autriche, Belgique, Équateur, Espagne, France, Îles Cook, Irlande, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède

Albanie, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Croatie, Ghana, Guatemala, Liban, Malawi, République démocratique populaire lao, Sierra Leone, Zambie